

Règlement d'emploi et mise en oeuvre du Génie

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Règlement d'emploi et mise en oeuvre du Génie . Première partie, Principes généraux /
Ministère d'Etat chargé de la Défense Nationale, État-Major de l'Armée de Terre, 3e Bureau

Autre(s) responsabilité(s) : France, État-major de l'armée de terre - Éditeur scientifique

Editeur, producteur : [S.I.] : [s.n.], 1972

Description matérielle : 1 vol. (44 p.) ; 27 cm

Note(s) : GEN. 106/1 Approuvé le 8 juin 1972, sous le n° 5313/DN/EMAT/3/Etudes 5/DR Annule et remplace le GEN. 106/1 édition 1966

Sujet - Collectivité : France Direction centrale du génie.-2005. -- Règlements

Sujet - Nom commun : Matériel militaire
Services de renseignements militaires
Militaires